

# Logement social: Genève ne construit pas assez

**Malgré une année record, la construction de logements d'utilité publique ne suit pas le rythme attendu. La loi va être modifiée**

Le Canton a construit 481 logements d'utilité publique (LUP) en 2015. C'est le meilleur millésime depuis que la loi LUP est entrée en vigueur en 2007, comme l'annonce hier un rapport du Département de l'aménagement et du logement (DALE). Pourtant, cette production est insuffisante pour atteindre l'objectif visé.

Mais qu'est-ce qu'un LUP? Il s'agit d'un logement qui appartient en général à une collectivité publique. Il est loué avec un taux d'effort et un taux d'occupation contrôlés. Il garantit un loyer abordable et met le locataire à l'abri de fortes augmentations. Il est subventionné dans la moitié des cas.

La loi s'est fixé comme objectif de créer un stock de LUP qui représente 20% du parc locatif d'ici à 2030. Nous en sommes aujourd'hui à 10%, avec un total de 15 800 LUP. Toutefois, la majeure partie d'entre eux sont d'anciens logements en mains de communes ou de fondations, qui ont été intégrés dans ce décompte.

De fait, Genève n'a construit

que 2026 LUP depuis 2008, soit à peine 17,4% de la production totale.

C'est insuffisant, comme le reconnaît le rapport du DALE. A ce rythme-là, «il apparaît clairement que l'objectif de 20% ne sera pas atteint avec les mécanismes actuels et qu'il manquera 10 000 LUP à l'échéance de 2030».

C'est la raison pour laquelle le conseiller d'Etat Antonio Hodgers veut revoir à la hausse les quotas de LUP à réaliser dans les opérations immobilières. Ses velléités feront sans doute l'objet de vifs débats au Grand Conseil. Notamment parce qu'il limite aussi le nombre de logements destinés à la vente.

Relevons à ce propos qu'en 2015, 2020 logements ont été construits dans le canton. Ils se ventilent de la manière suivante: 216 villas, 554 appartements à vendre en propriété par étages (PPE), 295 logements à loyer libre et 951 logements subventionnés (parmi ceux-ci, les 481 LUP).

Le DALE relève enfin un motif de satisfaction dans sa politique des LUP: l'acquisition de terrains. En sept ans, il a acheté près de 130 000 m<sup>2</sup> de parcelles constructibles. Celles-ci sont en général remises à des fondations de droit public pour réaliser des LUP ou à des coopératives. **Christian Bernet**